



ESAGOV

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ALGÉRIEN
À L'HEURE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE

Manuel de Base - Module 5

Pour en savoir plus :
www.esagovproject.eu



MODULE 5

Systemes de consultation et de participation des parties prenantes



Les questions du chapitre:

Comment développer une plus grande collaboration avec le secteur économique?

Quelle relation université-environnement économique?

Quel engagement avec les parties sociales et parties prenantes?

Pourquoi consulter des parties sociales?

Comment organiser des consultations?



Définitions

Parties sociales

Représentants d'entreprises d'un secteurs similaires à celui du Cours d'Étude, organisations du secteur non-profit, administrations publiques, associations professionnelles, registres professionnels, anciens étudiants.

Les parties prenantes (stakeholder)

Tous types d'interlocuteurs internes et externes (étudiants, enseignants, personnel technique et administratif, familles, écoles, communautés, organisations scientifiques et professionnelles, représentants du monde de la culture, institutions locales, nationales et internationales, entreprises, etc.) intéressés par les activités des Cours d'Étude et des offre de formations.



Une démarche participative - dans le contexte français

Les parties prenantes de la gouvernance des universités sont les suivantes :

- Des parties prenantes internes : le Président, la présidence, la direction générale, les étudiants, les enseignants-chercheurs, le personnel non-enseignant, laboratoires
- Des parties prenantes externes : l'Etat (ministères, rectorat, collectivités locales...), les partenaires socio-économiques (comme les entreprises), réseaux avec différentes spécialités (ex: UNIMED, spécialisée dans la coopération internationale)

Un levier important de la démarche qualité consiste à associer largement les parties prenantes, en mettant en place une démarche participative motivée par deux raisons :

- Améliorer la qualité suppose une mobilisation de l'ensemble du personnel autour des objectifs formalisés.
- Améliorer les processus suppose une réflexion et une contribution de ceux qui les mettent en œuvre au quotidien. La démarche participative permet ainsi d'identifier et de mettre en œuvre des actions d'améliorations pertinentes et réalisables.

Le personnel est une partie prenante incontournable dans la gestion stratégique.

C'est pourquoi le personnel doit être informé tout au long de la démarche et doit participer directement aux étapes clés (et à défaut être informé).

Parallèlement, l'écoute des étudiants s'avère un aspect tout aussi important de la démarche, car la prise en compte de leurs besoins et de leur satisfaction est la raison d'être de la démarche qualité.



Manières de faire participer les parties prenantes - dans le contexte français

Parties prenantes internes

- Via les organes de décision et consultation dans lesquels ils sont représentés : le conseil d'administration (CA), le conseil académique (CAC), conseil des composantes, la commission formation et vie étudiante (CFVU), la commission recherche (CR), autres commissions...
- Questionnaires consultatifs
- Réunions
- Bilan social : outil de dialogue institutionnel, réponse aux attentes du personnel

Parties prenantes externes

- Il existe un ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, qui donne les grandes orientations aux établissements d'enseignement supérieur.
- L'État s'assure de la qualité des établissements d'enseignement supérieur via une évaluation de **Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (Hcéres)**, autorité administrative indépendante (créé par loi n°2013-660 du 22 juillet 2013, prend effet avec le décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014).
- Les collectivités territoriales peuvent inscrire leur relation contractuelle avec l'Université : participation au financement des pôles de formation universitaire, association dans la programmation des implantations universitaires, influence sur le développement de la recherche des universités par leur participation aux pôles de compétitivité, financement du contrat de plan État-région (CPER).
- Les partenaires socio-économiques demandent aux universités de leur fournir des diplômés en adéquation avec leurs besoins. L'évaluation de stagiaires est une manière d'évaluer les compétences reçues dans les établissements d'enseignement supérieur. Ils proposent aussi des contrats d'alternance et d'apprentissage, accordent des contrats de recherche aux laboratoires, financent l'activité de recherche et pédagogique par l'entremise de fondation et de chaires.



Quand consulter les parties sociales? - dans le contexte italien

L'activité de consultation des parties sociales intervient sur les aspects suivants:

- la vérification de la **validité** et de l'**actualité** des **profils professionnels identifiés** par les offres de formation;
- les propositions de **modification de l'offre de formation** conformément à ce qui ressort de la discussion avec les parties sociales et en cohérence avec les profils professionnels identifiés;
- les propositions d'**intégration des objectifs d'apprentissage**;
- l'exploration de **nouveaux espaces d'accueil** pour les diplômés du Cours d'Étude et **activation de collaborations** (coopération dans la formation, possibilité de stages);
- suivi des **carrières post-universitaires**.

Une discussion et une consultation efficaces des parties sociales se traduisent par des profils professionnels, des objectifs de formation et des activités de formation cohérents les uns avec les autres et avec le contexte dans lequel s'inscrit un programme d'études.



Pourquoi consulter des parties sociales?

Pour **renforcer l'employabilité** et **l'épanouissement personnel et professionnel** des diplômés tout au long de leur carrière, les directives européennes recommandent aux établissements d'adopter des mécanismes formels d'approbation, d'examen périodique et de contrôle des programmes d'études, en tenant compte des feedback réguliers des employeurs, des représentants d'entreprises et d'autres organisations compétentes.

La **confrontation avec les parties sociales** doit impliquer tous les aspects d'un **programme d'étude** (profil professionnel et opportunités d'emploi, objectifs, acquis d'apprentissage, activités d'enseignement proposées). Les parties sociales peuvent indiquer les **compétences** et les **profils professionnels** nécessaires au monde de la production, des services, des professions et de la recherche.

Les consultations visent donc à développer des **compétences cohérentes avec les besoins du marché du travail** et à promouvoir des modèles d'enseignement qui assurent la qualité de l'offre de formation et qui favorisent la poursuite des études.

La présence d'un dialogue structuré et continu avec les parties sociales peut également favoriser **l'activation de collaborations**, notamment en ce qui concerne l'insertion des étudiants dans le monde du travail et les expériences de formation (ex: élargissement de la possibilité de stage, conception de projets de formation communs, opportunités de recherche).



Consultation des parties prenantes dans la création de nouveaux programmes d'études - dans le contexte italien

La conception des Cours d'Étude (CdS) doit impliquer les interlocuteurs internes et externes les plus appropriés à la nature et aux objectifs du cours. Les **interlocuteurs externes** du CdS sont tous les acteurs, les organisations et les institutions potentiellement intéressés par le profil culturel et professionnel des diplômés du CdS (organisations représentatives de la production de biens et services, des professions et / ou sociétés scientifiques, centres de recherche, universités et institutions culturelles d'importance nationale ou internationale, etc.).

Une **consultation constante** avec les parties sociales permet de confirmer ou de modifier la planification de la formation **en fonction des profils professionnels requis**, et qui peuvent varier dans le temps. Les objectifs de formation et les résultats obtenus sont également vérifiés. Il est important d'assurer une comparaison approfondie sur les opportunités de carrière du cours d'études et sur le parcours de formation proposé.



Organisation des consultations - dans le contexte italien

1. Avant d'organiser une consultation, il est nécessaire de **définir le projet du cours d'étude** ou la révision de certains contenus.
2. Par la suite, il est nécessaire d'**identifier les parties sociales** à consulter d'une façon cohérente avec les figures professionnelles de référence du cours d'étude. Des possibles sujets à consulter sont:
 - entreprises et organisations
 - institutions telles que les chambres de commerce, les régions, les provinces
 - associations scientifiques et culturelles, associations professionnelles
 - associations d'anciens élèves et associations des diplômés
 - portails d'emploi et agences d'intérim
 - partenaires universitaires qui ont accepté de recevoir des étudiants en stage
 - les parties sociales consultées par d'autres universités pour des cours d'études similaires
 - enseignants externes participant à l'offre de formation post-universitaire dans le contexte de référence.
3. Définition des **modalités de consultation** des parties sociales, en fonction de la spécificité du CdS.
 - Consultations en présentiel: réunions avec les parties sociales; entretiens; conférences; groupe de discussion.
 - Analyse des rapports sectoriels et des données statistiques liés aux prévisions d'emploi sur le marché du travail.
 - Autres méthodes: outils de consultation à distance; sondages en ligne; forums interactifs; questionnaires.



Collecte et vérification des résultats des consultations

Il est nécessaire de **rendre traçables les résultats** qui en sont ressortis, en verbalisant les discussions qui ont eu lieu sur la base des documents consultés, en indiquant les constats qui ont été pris en considération, les rencontres individuelles et les résultats des réponses reçues.

De bonnes pratiques sont:

- discuter des résultats des consultations au sein du Conseil du CdS et du Groupe d'AQ et, si cela est jugé d'intérêt général, au Conseil du Département;
- conserver les réponses aux questionnaires, communications, etc.;
- préparer une base de données des consultations effectuées par chaque CdS.

Les **résultats** de la consultation avec les parties sociales doivent être **discutés et analysés** en profondeur par le groupe d'AQ lors de la rédaction des Rapports de révision cyclique, en donnant un retour d'information dans le document produit.



L'évaluation des consultations dans le système d'AQ italien

La consultation des parties sociales est donc une **activité systématique et continue**; elle est nécessairement demandée dans la phase de **conception du CdS** et dans la phase de **révision**. Elle est soumise à une évaluation interne et externe.

- **L'évaluation interne** se développe principalement dans l'analyse des méthodes, des résultats et des actions mises en œuvre en aval de la consultation. Elle est réalisée par les bureaux d'évaluation, lors de l'audit périodique du CdS. L'Unité de la Qualité, en tant que superviseur de la compilation correcte des Fiches de suivi des CdS, apporte des conseils et un accompagnement, notamment à l'occasion des changements de la réglementation didactique et de la mise en place de nouveaux CdS.
- **L'évaluation externe** consiste en l'analyse par l'ANVUR, à travers les Commissions d'Experts de l'Évaluation (CEV). Elle a lieu lors de l'accréditation initiale et périodique du CdS.

L'évaluation externe et interne se basent sur les **résultats des consultations avec les parties sociales** et se concentrent sur la **dimension qualitative de la confrontation**, évaluant en particulier les méthodes, le calendrier et le contenu des consultations réalisées, il est donc important que les consultations avec les parties sociales soient correctement documentées.



Implication des parties prenantes dans le système d'AQ

L'université prévoit la **participation des parties prenantes** au système d'**assurance qualité** à travers plusieurs actions:

- mettant en oeuvre des activités de **formation périodiques** pour le personnel et les étudiants impliqués dans le processus d'AQ;
- consacrant une **section de son site Web** où les informations, les données et les documents d'AQ sont collectés
- adoptant des **actions d'information** dédiées aux **étudiants** sur la façon dont ils peuvent interagir avec le système d'assurance qualité;
- menant des actions d'information et consacrant une section du site Web sur la manière dont les enseignants, le personnel technico-administratif et les étudiants peuvent **communiquer leurs observations critiques et leurs suggestions d'amélioration** aux Autorités académiques et aux structures responsables de l'AQ.



L'Enseignement Supérieur Algérien à l'heure de la Gouvernance Universitaire

www.esagovproject.eu

Coordinateurs du lot de travaux 3:



Avec la contribution de:



Co-funded by the
Erasmus+ Programme
of the European Union



This work is licensed under the Creative Commons Attribution 4.0 International License. To view a copy of this license, visit <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/> or send a letter to Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.